

EcoVadis SP – Conditions Générales

1. Définitions

«**Solution**» : plateforme en ligne permettant l'évaluation de la performance en Responsabilité Sociétale des Entreprises (« RSE »), accessible via www.ecovadis.com

«**Service**» signifie le service d'évaluation des fournisseurs qu'EcoVadis opère pour le compte des Clients

« **Client(s)** » : entreprise abonnée à la Solution lui permettant d'accéder à une base de données concernant la performance RSE de ses fournisseurs

«**Entreprise(s)**» : signifie toute entreprise qui souhaite s'enregistrer ou est déjà enregistrée sur la Solution pour évaluer sa performance, à la demande d'un Client ou de manière spontanée

«**Utilisateurs**» signifie collectivement les Entreprises et les Clients

2. Objet

EcoVadis opère pour le compte des Utilisateurs un service destiné à évaluer de façon objective la performance RSE des Entreprises. L'accès à ce Service et l'utilisation de la Solution par les Utilisateurs sont strictement soumis au respect des présentes Conditions Générales (et de leurs mises à jour régulières) désignées collectivement sous le terme de la "Convention".

3. Confidentialité

3.1 EcoVadis et les Utilisateurs s'engagent à préserver la confidentialité de toute information et tout document de quelque nature qu'ils soient concernant l'autre Partie, auxquels ils pourraient avoir accès lors de l'utilisation de la Solution, sauf autorisation préalable par écrit accordée par l'autre Partie, à l'exception de leur usage aux fins du présent Service. Les Utilisateurs préserveront notamment la confidentialité de toutes les informations contenues dans les questionnaires d'évaluation et concernant la méthodologie d'évaluation élaborée par EcoVadis,

3.2. Aux fins du Service, l'Entreprise accepte que les informations qu'elle fournira lors de l'utilisation de la Solution pourront être exploitées pour élaborer la base de données EcoVadis. Ces données pourront être communiquées par EcoVadis aux Clients abonnés au Service sous réserve d'approbation préalable au cas par cas par l'Entreprise.

3.3. L'alinéa 3.1 ne s'applique pas en cas d'informations appartenant au domaine public, ni aux informations qui seraient portées à la connaissance de l'autre Partie avant l'exécution du Service. Toutes les Informations Confidentielles que l'une ou l'autre des Parties serait légalement tenue de communiquer à des fins d'inspection fiscale ou juridique pourront être communiquées de plein droit par l'autre Partie aux autorités fiscales et/ou aux mandataires, conseils et juristes de ladite Partie sans préavis, accord ou consentement préalable.

4. Responsabilité d'EcoVadis

EcoVadis a la responsabilité d'opérer la Solution et de fournir le Service suivant les meilleures pratiques commerciales et en garantissant un haut niveau d'équité et d'éthique et la confidentialité des échanges. EcoVadis mettra en œuvre les meilleurs efforts pour assurer l'exactitude et l'exhaustivité des informations présentes dans la solution et assurer la confidentialité des données.

5. Responsabilité des Utilisateurs

5.1 Les Utilisateurs s'engagent par la présente à s'abstenir de sciemment (a) interférer ou tenter d'interférer avec le bon fonctionnement de la Solution; (b) poster ou transmettre à/sur la Solution tout objet renfermant un virus, ou fichiers dommageables; (c) procéder à une reproduction ou une rétro-conception de la Solution.

5.2 L'Utilisateur est seul et unique responsable de la confidentialité de son nom d'utilisateur et de son mot de passe. Il avisera immédiatement EcoVadis de toute utilisation non autorisée de ses données personnelles de connexion. En l'absence de notification, EcoVadis est fondé à considérer toutes les informations reçues de quelqu'un utilisant le nom d'utilisateur et le mot de passe de l'Utilisateur comme ayant bien été envoyées par celui-ci

6. Responsabilité de l'Entreprise

6.1 L'entreprise s'engage à coopérer avec EcoVadis et à lui fournir en temps voulu les données, informations et documents appropriés au regard du service.

6.2 L'entreprise a la responsabilité de s'assurer que les données communiquées sont exactes, fidèles et complètes. L'entreprise s'engage par ailleurs à s'abstenir de publier en ligne ou transmettre à la Solution toutes données de nature illégale, frauduleuse, menaçante, diffamatoire ou obscène. La responsabilité de l'Entreprise sera engagée vis à vis des tiers pour toutes conséquences issues de la communication à EcoVadis de données, informations ou documents de nature frauduleuse ou illégale.

7. Rémunération et honoraires

L'utilisation de la Solution par L'Entreprise est conditionnée au règlement des frais d'abonnement forfaitaires annuels, non remboursables, de 390€. L'utilisation de la Solution est gratuite, pour les premiers 12 mois, uniquement dans le cas où l'évaluation est subventionnée par un Client. L'Entreprise peut souscrire à un abonnement Premium optionnel décrit sur www.ecovadis.com/tarifs. L'Entreprise doit régler les frais d'évaluations dans les 30j qui suivent l'émission de la facture.

8. Droits de propriété intellectuelle

L'intégralité du contenu de la Solution, y compris l'ensemble des méthodologies, procédures, outils de gestion, ateliers, manuels, logiciels, bases de données, questionnaires, concepts, idées, inventions, savoir-faire, méthodes commerciales, méthodes d'analyse, méthodologie d'évaluation, résultats d'évaluation et tous autres droits couverts par les droits de propriété intellectuelle développés, créés ou acquis par EcoVadis avant la fourniture du Service ou pendant la réalisation du Service ou par quelque autre moyen, sont et restent la propriété exclusive d'EcoVadis. Les données saisies dans la Solution par chaque Utilisateur restent la propriété de cet Utilisateur et seront détruites sur demande écrite de cet Utilisateur.

Dans le cas de souscription au service Premium, L'Entreprise bénéficie d'une licence d'utilisation des résultats de son évaluation et du logo

« engagement RSE », et des droits de reproduction associés pour une durée de 12 mois, avec obligation expresse de citer la source ainsi que la date de l'évaluation.

9. Limites de responsabilité

9.1. La responsabilité d'EcoVadis ne saurait être engagée en cas de pertes ou dommages découlant de (a) l'utilisation du Service par l'Entreprise, y compris et sans s'y limiter, ceux découlant d'une interruption d'accès, de la perte ou de la corruption de données, ou de (b) l'utilisation des Données ou des résultats de l'évaluation de l'Entreprise par le Client (c) le manquement à leurs obligations de confidentialité par un des Utilisateurs. La responsabilité d'EcoVadis ne saurait être engagée en cas de pertes ou dommages indirects et/ou immatériels, tels que manque à gagner, arrêt d'activité, retards, réduction de la clientèle de l'Entreprise, perte d'exploitation ou tous autres dommages encourus par l'Entreprise ou par toute autre personne ou entité affiliées à l'Entreprise même si lesdits dommages découlent de l'utilisation de la Solution ou des Données ou des résultats de l'évaluation par le Client.

9.2. L'Entreprise renonce par la présente à tous ses droits de réclamation en dommages et intérêts quels qu'ils soient à l'encontre d'EcoVadis en vertu de quelques pertes ou préjudices directs ou indirects que ce soit éventuellement subis en lien avec l'utilisation des Données ou des résultats de l'évaluation par les Clients.

9.3 La responsabilité d'EcoVadis dans tous les cas est limitée au montant des frais d'abonnement versés par l'Utilisateur au titre de cette Convention dans les 12 mois précédant la réclamation.

10. Durée – Résiliation

10.1. La présente Convention entrera en vigueur au plus tard de la date d'acceptation du Service par l'Utilisateur, validée par la confirmation en ligne sur la plateforme EcoVadis.

10.2. Les Parties peuvent à tout moment résilier la présente Convention sans préavis, en mettant fin à l'utilisation de la solution et en notifiant EcoVadis par écrit. L'Entreprise peut demander la restitution des documents d'évaluation fournis à EcoVadis sur des supports physiques. Les frais de restitution documentaire sont à la charge du Fournisseur. Les documents communiqués à EcoVadis sous format électronique seront effacés. Les alinéas 3, 8 et 9 des présentes survivront à toute résiliation de la présente Convention.

11. Cession et transfert

L'Entreprise n'est pas autorisée à céder ou transférer le Contrat à un tiers sans le consentement écrit préalable d'EcoVadis. EcoVadis peut céder la présente Convention à l'une quelconque de ses filiales, directe ou indirecte, ou à toute autre tierce partie

12. Droit applicable et Juridiction

La présente Convention sera régie, comprise et interprétée conformément à la législation en vigueur en France. Tout différend découlant ou résultant de la présente Convention et ne pouvant être réglé à l'amiable sera porté devant le tribunal compétent à Paris, France, qui aura seule compétence pour statuer, nonobstant une pluralité de la défense.